

CHARTRE DU RÉSEAU CARITAS FRANCE

Au cours de son histoire, le Secours Catholique-Caritas France a contribué à la création de structures autonomes qui conservent toujours un lien fort avec lui. Au moment où les formes de précarité et de pauvreté se multiplient, l'objectif du « Réseau Caritas France » est d'officialiser le rapprochement d'associations, fondations et autres structures partenaires qui partagent avec le Secours Catholique-Caritas France des valeurs chrétiennes, principes d'action et finalités identiques.

Ces associations et fondations ont décidé d'allier leurs forces, leurs moyens et leurs compétences afin de :

- ▶ Favoriser l'accompagnement global et la capacité d'agir de toute personne vivant des situations de précarité ou d'exclusion sur un même territoire,
- ▶ Éveiller à l'engagement solidaire et à la fraternité,
- ▶ Agir sur les causes de pauvreté.

Elles ont pour cela décidé de créer le Réseau Caritas France, d'adhérer à la Charte commune du Réseau Caritas France et de l'ouvrir à d'autres associations, fondations et structures qui adhéreraient à leur tour à ladite Charte.



DES VALEURS PARTAGÉES FORTES

Elles guident les comportements des membres du Réseau dans l'action.

LA CONFIANCE : attitude qui croit et espère en chaque personne et valorise ses capacités.

L'ENGAGEMENT : volonté de se mettre au service, de recevoir et de donner, d'agir pour la justice.

LA FRATERNITÉ : qualité de relation qui manifeste le respect, l'affection, l'entraide et la joie d'être ensemble.

UNE VISION DE SOCIÉTÉ PARTAGÉE

L'urgence de bâtir avec tous une fraternité universelle qui permette l'épanouissement des talents de chaque personne. Cette vision de société validée par le Conseil d'Administration du Secours Catholique en Avril 2016, constitue un texte fondateur pour relire l'action des membres du Réseau et ce qu'elle doit permettre.¹

DES PRINCIPES D'ACTION COMMUNS

Ils guident les membres du Réseau dans le choix et la mise en œuvre de leurs actions.

Certains sont spécifiques à l'action menée :

- ▶ Agir avec les personnes qui vivent la pauvreté,
- ▶ Agir en partenariat et en réseaux, localement et globalement
- ▶ Inscrire nos relations dans le temps et nos actions dans la durée,
- ▶ Porter attention à la dimension spirituelle de chacun.

D'autres sont plus spécifiquement dédiés à la construction et au fonctionnement du Réseau :

- ▶ **Respecter la personnalité et l'autonomie des membres du réseau**, compte tenu des différences en termes d'objet social, de culture et de moyens
- ▶ **Expérimenter localement** pour renforcer la solidité et l'ancrage de la démarche, au-delà des accords sur les grandes orientations arrêtées au niveau national,
- ▶ **Imaginer tous les schémas possibles de partenariat**, dans le respect des valeurs et principes définis, pour multiplier les occasions d'apprentissage et accroître les champs d'intervention et de présence auprès des personnes.

UN PROJET ASSOCIATIF COMMUN

Qui affirme la volonté de s'associer avec les personnes vivant des situations de précarité ou de handicap pour construire une société juste et fraternelle.²

UNE GOUVERNANCE COMMUNE

Il est constitué entre les adhérents de la Charte une union d'associations régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Cette union d'associations est composée de personnes morales ayant toutes pour but de s'associer avec les personnes vivant des situations de précarité ou de handicap, en vue de construire une société juste et fraternelle.

L'association a pour dénomination « RÉSEAU CARITAS FRANCE ».

L'association a pour objet : « d'organiser et d'animer une union d'entités engagées dans la lutte contre la pauvreté en France et dans le monde, en vue de promouvoir ensemble l'innovation sociale dans les territoires et d'agir sur les causes de pauvreté et d'exclusion ».

Le Secours Catholique-Caritas France préside l'association « Réseau Caritas France ». Il garantit le bon fonctionnement et l'animation du Réseau Caritas France.

Après dialogue avec les partenaires, Le Secours Catholique-Caritas France nomme un animateur du Réseau qui est l'interlocuteur privilégié des membres.

Les statuts de l'association Caritas France précise le fonctionnement du Conseil des membres et de l'Assemblée Générale. Au-delà de l'aspect statutaire, les rencontres des membres ont pour objet d'assurer une concertation régulière, de travailler ensemble, de coordonner les stratégies de développement de chacun et de faire émerger une culture commune, des pratiques partagées et de définir la politique du « Réseau Caritas France ».

¹ Voir Annexe page 4.

² Ce document élaboré en juin 2012 par les membres du Réseau est en annexe de cette charte page 4.

UN SOUTIEN DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE À LA GOUVERNANCE DE SES PARTENAIRES

Le Secours Catholique-Caritas France instaure avec chaque Conseil d'Administration un dialogue régulier afin de mieux appréhender les enjeux et les besoins de chacun. Les conventions de partenariat signées au plan national entre le Secours Catholique-Caritas France et chaque partenaire ont vocation à se décliner localement, avec la participation éventuelle des délégations départementales, afin de travailler à une cohérence du « Réseau Caritas France » sur l'ensemble du territoire national.

UNE POLITIQUE PARTAGÉE À CONSTRUIRE EN RÉPONSE AUX BESOINS DES MEMBRES

Cette politique s'inscrit dans des priorités et des moyens d'action communs.

Six priorités, constituant autant de chantiers de travail en commun, réunissent les membres du réseau :

- ▶ La place et la participation des personnes en situation de précarité : partage d'expériences, mutualisation des bonnes pratiques, construction de plaidoyer en commun,
- ▶ Le bénévolat comme implication citoyenne dans nos structures avec le souci de construire des parcours de formation,
- ▶ L'innovation sociale : partage d'une plateforme commune, évaluations de projets, recherche en sciences sociales sur les questions de pauvreté et d'exclusion,
- ▶ L'action concertée sur les causes de pauvreté (plaidoyer, mobilisation)
- ▶ La valorisation de l'économie solidaire,
- ▶ La formation des acteurs sur la pédagogie du Réseau Caritas France et sur les valeurs et principes d'action qui guident notre action.

UNE STRATÉGIE DE COLLECTE CONCERTÉE

L'élaboration d'une stratégie « Grands Donateurs » commune et complémentaire entre le SC-CF et la Fondation Caritas France permettra de contribuer aux besoins de financement des membres du Réseau et de bénéficier de la mobilisation autour de l'épargne solidaire.

UNE COMMUNICATION ORGANISÉE COORDONNÉE

Dans sa communication extérieure, chaque partenaire s'engage à :

- ▶ s'assurer que cette communication est cohérente par rapport à la politique commune de communication et ne porte pas atteinte aux intérêts des autres membres du Réseau ;
- ▶ respecter les codes d'utilisation de la marque du réseau tels qu'ils seront définis par le Secours Catholique-Caritas France, en concertation avec le « Réseau Caritas France ». Après accord formel du Secours Catholique-Caritas France qui en est le détenteur, les membres de l'association seront autorisés à utiliser dans leur communication le nom et la marque déposée « Réseau Caritas France ».

Le Secours Catholique-Caritas France soutient la mise en place d'une communication au profit des membres du « Réseau Caritas France », y compris une communication interne.

L'objectif de cette communication est de renforcer l'image de l'ensemble de tous les organismes partenaires en se servant des métiers développés par chacun.

UN PARTAGE DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS

Les signataires de la Charte s'engagent à mettre en place, poursuivre et optimiser le partage de leurs compétences et de leurs savoirs, afin d'améliorer la qualité de leurs interventions et de développer plus efficacement leurs missions.

Cette Charte crée une coopération renforcée entre les organismes qui y adhèrent.

C'est de cette coopération redynamisée que le « Réseau Caritas France » tire sa force de développement et de rayonnement pour contribuer à développer les solidarités nécessaires à la cohésion sociale et à la protection de nos concitoyens les plus fragiles.

Paris, le 9 juin 2016

VISION DE SOCIÉTÉ DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

« Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral, car nous savons que les choses peuvent changer »

Pape François, *Laudato si'*, n°13.

Nous, acteurs du Réseau Caritas France, proclamons l'urgence de bâtir avec tous une fraternité universelle.

Nous croyons que le développement de nos sociétés en France et dans le monde se mesure à la place qu'elles donnent en toute justice aux personnes les plus fragiles.

Nous voulons favoriser la reconnaissance des savoirs de chacun et l'accès de tous aux savoirs.

Nous croyons que les familles, cellules de base de la société, contribuent par leur rôle éducatif au développement de la société tout entière.

Nous voulons construire une Europe et un monde solidaires assurant à chacun le respect des droits fondamentaux attachés à la dignité de la personne humaine.

Nous voulons soutenir des processus démocratiques où chaque personne et les organisations de la société civile participent au bien commun.

Nous voulons une économie assurant une répartition équitable des richesses et un travail digne pour tous, et voulons favoriser les initiatives de coopération et de partage.

Nous voulons promouvoir une société qui s'engage sur des changements de styles de vie, de production et de consommation pour un monde durable et solidaire.

Nous voulons contribuer à bâtir un monde juste et fraternel, s'enrichissant des différences de culture et des cheminements spirituels de chacun.

28 avril 2016

PROJET ASSOCIATIF COMMUN DU RÉSEAU CARITAS FRANCE

Partageant une vision commune de la société, les membres du réseau Caritas France affirment leur volonté de s'associer avec les personnes vivant des situations de précarité ou de handicap pour construire une société juste et fraternelle.

Ensemble, ils font le choix prioritaire de renforcer leur soutien auprès des personnes et territoires les plus en difficulté, en nouant des partenariats avec les organisations qui partagent leurs objectifs, en France et dans le monde.

Ils veulent mobiliser les capacités créatrices, relationnelles et citoyennes des personnes vivant des situations de précarité ou de handicap pour agir sur les causes de pauvreté et renouveler le vivre-ensemble entre tous.

Ils souhaitent promouvoir l'innovation et l'expérimentation pour répondre à de nouveaux besoins, contribuer à l'évolution des pratiques, des politiques sociales et favoriser la philanthropie.

Ils croient à la force du don et de l'engagement, comme expression de la fraternité, et souhaitent promouvoir la participation solidaire de bénévoles au cœur de l'action sociale et du développement des territoires.

Pour un développement pleinement humain, ils reconnaissent la dimension spirituelle de chacun, en demeurant attentif aux aspirations profondes de chaque personne et aux questions sur le sens de sa vie.

26 juin 2012